

la lettre ouverte

Pollution de l'air : l'appel de 100 médecins belges

C'est un cri d'alarme lancé dans « Le Soir ». Une centaine de médecins s'émeuvent des dangers que la pollution atmosphérique fait peser sur la santé des navetteurs et Bruxellois. Ils prennent à partie le monde politique pour des actions fortes et urgentes.

Monsieur le ministre-président de la Région de Bruxelles-Capitale, Rudy Verwilt.

Madame la ministre du Logement, de la Qualité de vie, de l'Environnement et de l'Énergie, Céline Fremault.

Monsieur le ministre des Finances, du Budget et des Relations extérieures, Guy Vanhengel.

Monsieur le ministre de la Mobilité et des Travaux publics, Pascal Smet.

Les médecins, les scientifiques et les organisations de santé tirent la sonnette d'alarme.

Deux ans après une première lettre ouverte publiée dans la presse, nous continuons à consulter des faits graves : malgré l'obligation des autorités de garantir un air plus sain depuis 2010, la population vit dans un air dangereux et malsain.

grossesse ; augmentation des naissances prématurées et des petits poids à la naissance, diminution de la capacité pulmonaire et augmentation de l'asthme lié à la surexposition aux particules fines pendant la grossesse ;

- des troubles cognitifs chez les personnes âgées et les enfants.

À Bruxelles, on constate que la pollution de l'air joue un rôle dans :

- plus de 20 % des bronchites chez les enfants asthmatiques ;
- plus de 20 % des hospitalisations dans le cadre de bronchopathies chroniques obstructives ;
- plus de 90 % des infarctus chez les adultes atteints de cardiopathies ischémiques.

Les plus démunis sont les plus exposés

Ceci engendre une réduction importante de l'espérance de vie qui se traduit annuellement par au moins 632 décès prématurés, une augmentation des hospitalisations et de la mortalité chez les patients souffrant de maladies cardio-pulmonaires ainsi qu'une augmentation de l'absentéisme et de la consommation de médicaments. Ceci pourrait être évité si Bruxelles appliquait les normes de l'OMS et respectait le taux de concentration moyenne de particules fines de 20 microg/m³. Le gain d'espérance de vie se traduirait par une économie d'un montant impressionnant de plus de 758 millions d'euros par an.

Comme médecins, scientifiques et

organisations de santé, nous sommes également fort préoccupés par l'aspect social de la politique actuelle. Ce sont surtout les plus démunis qui sont exposés aux taux de pollution les plus élevés. Il est inacceptable de laisser la jeune génération grandir dans ces conditions alors que nous sommes pleinement conscients des risques alarmants. Une exposition précoce à la pollution de l'air prédispose les citoyens à des maladies graves et engendre des problèmes de santé pour la vie. Ces maladies peuvent compromettre significativement la qualité de vie des citoyens, de leurs familles et elles peuvent beaucoup peser sur les budgets familiaux.

Être ambitieux

Hélas, la barre n'est pas mise assez haut.

Le Plan Air-Climat-Energie, qui est le plan politique mis sur pied par le gouvernement bruxellois en 2016, est bien trop vague et ne satisfait pas, de notre point de vue, aux exigences de la directive européenne en matière de qualité de l'air (directive 2008/50/CE). En effet, à Bruxelles, les normes européennes concernant la pollution atmosphérique sont aujourd'hui encore enfreintes. Il convient d'ajouter à cela que les mesures de contrôle de la qualité de l'air à Bruxelles ne se font pas aux endroits où la population est exposée aux concentrations les plus hautes comme cette même directive européenne de 2008 l'exige.

La Zone de basse émission (LEZ) est actuellement la mesure la plus ambitieuse du plan politique bruxellois pour une meilleure qualité de l'air. Si la LEZ entre en action à partir du 1^{er} janvier 2018 en bannissant les véhicules type EURO1, soit les véhicules diesel les plus anciens, l'étude demandée par la Région bruxelloise

nous apprend que « la LEZ n'entraînera pas d'effets probants sur la mise en conformité avec les normes européennes concernant les particules fines (PM10 et NO₂) ». En outre, cette étude ne tient pas compte du disséjuge. Les villes allemandes qui appliquent la LEZ et qui interdisent déjà les véhicules de norme EURO1 ne sont pas encore en conformité avec les normes européennes. La LEZ est donc un premier pas vers la solution, mais elle est encore loin d'être suffisante pour assurer une véritable protection de la population.

De fait, une politique beaucoup plus ambitieuse est nécessaire pour réellement protéger la santé des citoyens. Et comme si cela ne suffisait pas, il est aussi crucial de rappeler qu'en sus des polluants nommés ci-dessus, s'ajoutent également les particules ultra-fines et le « black carbon » qui sont extrêmement dangereux pour la santé. Ceux-ci pénètrent profondément dans nos poumons et nos vaisseaux sanguins. Le « black carbon » se trouve sur la liste des produits cancérigènes de l'OMS et est émis par les moteurs diesel. Sur plusieurs axes routiers de la capitale, les mesures montrent des taux intolérables.

« Réduire le nombre de victimes de la pollution est possible, mais exige des mesures plus ambitieuses »

L'un des problèmes les plus graves à Bruxelles réside dans l'usage abusif de motos, de voitures, de camionnettes et de camions utilisant des carburants fossiles et, en particulier, du diesel.

- Réduire le nombre de victimes de la pollution de l'air est possible, mais exige des mesures plus ambitieuses et plus efficaces comme :
 - La modification écologique de la taxe sur la circulation ; avec le décaissement fiscal de la mobilité fossile et l'encouragement de la mobilité propre ;
 - La préparation à l'interdiction du diesel avec une communication ciblée et un encouragement de la population et des navetteurs à choisir des moyens de transport propres ;
 - L'obligation d'utiliser des filtres à suie dans les moteurs diesel associés à une stricte conformité jusqu'à l'interdiction du diesel ;
 - Une stricte conformité avec l'interdiction de laisser le moteur en marche au point mort ;
 - Des mesures de contrôle et de gestion du trafic local, contraignantes, incluant des moyens pour diriger les conducteurs vers les zones de stationnement les plus proches, afin d'éviter le trafic inutile.
 - Fixer des normes de distance de sécurité entre les artères de circulation comme source de pollution atmosphérique et les lieux de séjour des populations vulnérables et les zones résidentielles ainsi que l'application de ces normes ;
 - Des transports en commun accessibles à tous, efficaces, confortables et propres et une mobilité partagée combinée avec le stationnement aux abords de la ville et des gares ;
 - Des investissements importants dans les installations cyclables et les bicyclettes électriques.

La Région bruxelloise ne pourra résoudre à elle seule le problème de la pollution de l'air. Cette pollution atmosphérique constitue un problème allant bien au-delà des régions et pour lequel des accords entre les Régions ainsi qu'un niveau fédéral sont nécessaires de toute urgence. Néanmoins, cela ne peut constituer une excuse pour ne pas agir plus efficacement à Bruxelles. Le gouvernement bruxellois dispose des compétences nécessaires afin de prendre des mesures fortes.

Une urgency

Dans l'intérêt de tous les habitants et navetteurs, nous vous demandons d'urgence :

- 1. Le lancement d'une campagne d'information** en direction des Bruxellois et navetteurs largement diffusée qui informe chacun sur la pollution de l'air en ville et les effets nocifs sur la santé publique afin de faire comprendre l'urgence et d'actions rapides ;
 - 2. D'élaborer dans la Région bruxelloise un réseau de mesures correctives** et efficaces de la qualité de l'air en accord avec les directives européennes ;
 - 3. De fixer des objectifs ambitieux** concernant le PM 10, PM 2,5 et le NO₂, mais aussi pour le black carbon afin de réduire considérablement les effets les plus nocifs de la pollution atmosphérique ;
 - 4. D'établir un calendrier clair** et urgent avec des mesures concrètes afin de pouvoir réaliser les objectifs fixés.
- Notre santé et notre bien-être à tous sont en jeu !
Avec nos sentiments les plus respectueux. ■

LE SOIR

Sur plus de 100 pages, retrouvez la liste de la centaine de médecins signataires de cette carte blanche, ainsi que les sources des études citées.



Le Soir Bruxelles-Brabant 20/11/2017, pages 2 & 3
Tous droits réservés. Réutilisation et reproduction uniquement avec l'autorisation de l'éditeur de Le Soir Bruxelles-Brabant

